

COMMUNIQUÉ

Séance du Conseil départemental du 20 Novembre 2015

Groupe de la Gauche Républicaine et Communiste



Marianne MARGATÉ et Bernard CORNEILLE ont obtenu un amendement visant à prendre en compte les communes faisant partie d'une intercommunalité dont le siège se situe dans un autre département pour recevoir l'aide à l'investissement du Département de Seine-et-Marne pour leurs projets.

- **Fort de Vaujours : de la transparence à la dépollution :**

Le groupe de la Gauche Républicaine et Communiste a été porteur d'une motion concernant le Fort de Vaujours. Ce site de 45 hectares a été pollué par l'Etat à l'uranium et à d'autres produits chimiques. Jusqu'à maintenant, aucune étude exhaustive et indépendante n'a été réalisée pour avoir la mesure de l'étendue de la pollution. Bernard CORNEILLE et Marianne MARGATÉ ont demandé à ce qu'une telle étude soit faite. En attente de sa réalisation, ils exigent l'arrêt immédiat des travaux de démolition. Ils ont appelé à ce que toutes les études, les décisions et les activités conduites soient réalisées en toute transparence. L'Etat est responsable de la pollution. C'est pourquoi, la population, les élus et les associations doivent être associés pour garantir le respect de l'intérêt général. Cette motion n'a pas recueilli l'approbation de la majorité départementale.

- **Pour préserver un département solidaire, d'autres choix budgétaires :**

Une deuxième décision modificative est intervenue dans le même sens que la première. La majorité départementale, à travers ces décisions, décide d'amoindrir les politiques de protection de l'environnement, les politiques à destination des jeunes, des familles, des associations et les politiques culturelles. Nous dénonçons ces arbitrages.

- **Pour un Département solidaire envers TOUTES les communes de Seine-et-Marne :**

À l'occasion de la mise en place du nouveau contrat territorial, Marianne MARGATÉ et Bernard CORNEILLE ont interrogé la majorité sur le moyen de contractualiser avec les communes seine-et-marnaises qui feront partie d'une intercommunalité appartenant à un autre Département. A leur demande des amendements ont été approuvés, un en particulier pour une prise en compte spécifique des 17 communes seine-et-marnaises du Grand Roissy que l'arrêté interdépartemental rattache d'autorité à deux intercommunalités du Val-d'Oise.

- **Pour le maintien de la politique Transports scolaires :**

Nous sommes très attentifs à ce que l'action du Département soit maintenue. Particulièrement la gratuité via la carte scol'R, la participation du Département à la carte imagin'R et qu'une attention soit apportée à la qualité des transports des enfants handicapés.

- **Pour un observatoire départemental des violences faites aux femmes :**

Nous avons défendu l'idée de créer un observatoire des violences faites aux femmes et alerté sur le manque de téléphones géolocalisés pour les femmes en très grand danger.

Groupe GRC

Margot CIMIC

Mail : margot.cimic@departement77.fr

Tel. : 01 64 14 70 71